



*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien n°163 du vendredi 30 septembre 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Quotidien numérique

Jobs Campus. P. 12.

ACTIVITE DU GOUVERNEMENT

Le Président du Faso sollicité pour réactiver le processus de ratification du Parlement panafricain

P.2



BANDE ANNONCE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Le Président du Faso sollicité pour réactiver le processus de ratification du Parlement panafricain

Le Président du Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, a reçu en audience le 28 septembre 2016, simultanément leurs Excellences Adrien HOUNGBEDJI, président de l'Assemblée nationale du Bénin et David HABIB, 5e vice-président du Parlement français. L'entretien a porté sur la relance du processus de ratification du Parlement panafricain ainsi que la coopération entre les différentes Assemblées nationales.

«Le Président du Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE nous a fait l'honneur de nous recevoir ce matin à l'initiative de notre collègue et frère le président Salifou DIALLO. L'entretien nous a permis d'écouter avec respect et considération le Président du Faso sur les grandes préoccupations, les grands axes de ce qui est entrepris ici pour consolider la démocratie. Comme vous le savez, le Président KABORE a été lui-même pendant longtemps président de l'Assemblée nationale ; il est donc normal, lorsque nous venions ici que nous puissions lui parler des préoccupations des Assemblées nationales, en

président d'Assemblée nationale », a dit Monsieur HOUNGBEDJI.

Selon le président de l'Assemblée nationale béninoise, parmi les sujets de préoccupations, il y a le dossier du Parlement panafricain : « Ce dossier a fait l'objet d'un protocole d'accord signé par les chefs d'Etat. Il faut que 28 Etats soient signataires de ce protocole et que les ratifications interviennent. Jusqu'à ce jour, le processus est un peu en panne, le nombre de 28 n'est pas atteint. Nous sommes venus solliciter l'action du Président du Faso sur la pertinence de faire évoluer la procédure de ratification ».

D'où cette démarche auprès de lui afin qu'à la prochaine réunion des chefs d'Etat, le dossier puisse être activé.

La lutte contre le terrorisme a aussi été au centre des entretiens entre Monsieur HOUNGBEDJI et le Président du Faso: « Nous avons également parlé des préoccupations de l'Assemblée nationale du Bénin qui, dans sa volonté d'instaurer une coopération interparlementaire plus approfondie et plus efficace avec le Parlement du Burkina Faso, a voulu explorer certains dossiers

pour la lutte contre le terrorisme ».

La qualité des relations entre les Parlements français et burkinabè saluée

«J'ai été chargé par le président BARTOLONE, président de l'Assemblée nationale française, de répondre à l'aimable invitation du président DIALLO qui avait exprimé le souhait que la France puisse assister à l'ouverture de la session parlementaire», a expliqué Monsieur HABIB à sa sortie d'audience.

«Cette présence qui fait écho à celle de François LONCLE, l'année dernière, président du groupe d'amitié France-Burkina Faso, a-t-il ajouté, témoigne à la fois de l'excellence des rapports que nous avons avec votre pays le Burkina Faso, de l'excellence de la collaboration entre les deux Parlements et en même temps de la qualité des relations personnelles que le président DIALLO et le président BARTOLONE ont su nouer avec le temps».

Monsieur HABIB a aussi insisté sur la lutte contre le terrorisme : « Monsieur le président de l'Assemblée nationale du Bénin vient de vous rappeler la nécessité d'engager un processus de coopération interparlementaire. Nous avons évoqué la question de la législation face au terrorisme, en tout cas la coordination des législations pour permettre d'avoir des réponses qui soient adaptées à ce défi du moment, et puis l'ensemble des coopérations naturelles qui existent entre des pays amis ».

Il a clos son propos en saluant l'excellence de la coopération entre le Burkina Faso et la France.

**La Direction de la Communication
de la Présidence du Faso**



particulier de l'Assemblée nationale du Bénin, convaincus que ces préoccupations tomberont dans des oreilles compétentes, expertes et averties parce que lui-même a été

qui permettent justement à cette coopération d'être efficiente et nous avons donc évoqué le problème de l'arsenal juridique qu'il faut mettre en place dans nos Parlements



Dans les fermes du Larlé Naaba Tigré, un chef coutumier promoteur de l'agroforesterie au Burkina Faso

Le Larlé Naaba Tigré, chef coutumier moose (ethnie majoritaire au Burkina Faso) s'est également lancé dans l'entrepreneuriat agricole et surtout dans la promotion de l'agroforesterie au Burkina Faso, a constaté l'AIB, à l'issue d'une visite de ses fermes.

En vue de faire découvrir ses projets en matière de promotion de l'agroforesterie, le Larlé Naaba Tigré, a organisé, le samedi 24 septembre dernier, une visite de presse dans ses exploitations agro-pastorales.

Il s'agit de ses fermes agricoles dans les communes rurales de Toéghin et de Dapelgo, localités situées dans la région du Plateau centrale, à une soixantaine de kilomètres au Nord de Ouagadougou.

« L'objectif de la visite de terrain avec les journalistes est d'encourager les jeunes et les femmes du Burkina Faso à travailler toujours la terre car, elle (la terre) peut nourrir son homme si l'on a l'expérience et une bonne formation », a expliqué le propriétaire des champs.

Ainsi, la vingtaine de journalistes de la presse nationale et internationale qui ont accompagné le chef coutumier, devenu agro-forestier, depuis un certain temps, ont découvert des innovations, en matière agricole au Burkina Faso.

La première exploitation visitée est celle située dans la commune rurale de Toéghin où le Larlé Naaba dispose de 83 hectares d'agroforesterie dont 30 hectares en cultures vivrières.

De façon détaillée, il y a 18 hectares de maïs et d'autres cultures comme le niébé et le sorgho.

Sur cet espace, le propriétaire expérimente à souhait l'agroforesterie car l'on constate que sur l'exploitation il y a des cultures vivrières qui cohabitent avec des cultures industrielles telles que le jatropha, « sans inconvénients », a insisté le promoteur.

Sur place il y a également un comptoir d'achat de la graine de jatropha. L'autre aspect de l'agroforesterie est que le Larlé Naaba y emploie

des ouvriers permanents, mais aussi des saisonniers, au nombre desquels des élèves et des étudiants.

La seconde étape de la visite s'est effectuée dans la commune de Dapelgo. En ce lieu, il y a un premier champ de 46 ha emblavé et un autre de 84 ha dont 41 hectares en cultures industrielles.

L'une des particularités est que le moringa y est cultivé sur une quarantaine d'hectares. Les feuilles de cette espèce forestière aux multiples vertus y sont séchées et conditionnées dans des sacs appropriés.

Les journalistes se sont s'imprégnés du processus de séchage et de conditionnement des feuilles de moringa. C'est également dans ce champ que le Larlé Naaba cultive le souchet sur deux hectares, avec des sols alimentés différemment en engrais bio et engrais chimique.

En dehors de l'eau pluviale, il y a un système d'irrigation par pluie artificielle réalisée grâce au soutien de la SN-S O S U C O (la société nationale de production de sucre).

Il y a donc près de cinq hectares à aspersion. « Notre objectif est de passer à 20 hectares aspergés d'ici à l'année prochain », a a-t-il annoncé.

-Sédentariser les jeunes par entrepreneuriat agricole-

Dans le champ près de Dapelgo, le Larlé Naaba a aussi une ferme d'élevage. On y trouve du bétail et surtout une quantité importante de volailles. Aux dires du promoteur, il s'agit d'un champ de production mais aussi de démonstration.

La production céréalière attendue dans les deux champs visités est de plus 200 tonnes rien que pour le maïs, en raison de 2,5 tonnes par hectares, a indiqué le Larlé.

Pour cela, il faudrait que la pluie se poursuive normalement jusqu'au 5 octobre 2016, a nuancé, l'agro businessman qui est convaincu que l'agriculture a toujours sa place dans les quatre coins du Burkina Faso.

Et de noter que l'agroforesterie peut être pratiquée partout dans le pays et peut permettre aux populations d'améliorer leurs conditions de vie.

« L'on peut sédentariser les jeunes dans leurs terroirs par l'entrepreneuriat agricole », a-t-il mentionné, avant de relever que cette pratique agricole peut relever le Produit intérieur brut (PIB) du Burkina Faso.

En plus des champs dans la région



du Plateau central, le Larlé Naaba dispose des parcelles aménagées à Kombissiri, dans le Centre-sud, à Dano et à Batié dans le Sud-ouest.

Le Larlé Naaba veut aller plus loin en créant un centre où tous les burkinabè, quel que soit leur niveau, pourront aller se former en entrepreneuriat agricole.

Agence d'information du Burkina



Une forte délégation de chefs traditionnels de l'Ouest du Burkina chez le Président du Faso

Une forte délégation de chefs traditionnels avec à sa tête les chefs de cantons de Bobo-Dioulasso et Dédougou accompagnée par le président de l'Assemblée nationale,



Monsieur Salifou DIALLO, a été reçue en audience par le Président du Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE le mercredi 28 septembre 2016 dans la mi-journée.

« Nous sommes aujourd'hui 28 septembre 2016, et nous ouvrons la deuxième session ordinaire de l'Assemblée nationale. A cette occasion, nous

commémorons en même temps le centenaire de la première insurrection populaire en Haute Volta, aujourd'hui Burkina Faso. Cette insurrection qui a été l'une des premières luttes du peuple a cent ans aujourd'hui. Les chefs de cantons de Bobo-Dioulasso et Dédougou, les populations de l'Ouest de notre pays, ont convenu que

commémorer cet événement ignoré du grand public burkinabè, notamment la jeunesse, est une première et

ils ont demandé à venir saluer Son Excellence Monsieur le Président du Faso pour cette belle initiative qui replace notre peuple dans son histoire et qui prépare l'avenir de notre Nation », a déclaré Monsieur Salifou DIALLO pour situer l'objet de l'audience.

Le président de l'Assemblée nationale a aussi promis qu'à l'hémicycle, ils vont reparler

de cet événement et expliquer davantage le sens de cette commémoration.

« Il faudrait aller dans les fondements des peuples qui constituent cette Nation-là. Le vouloir-vivre collectif se fonde sur une collectivité d'histoires, du présent et de l'avenir. C'est important que cette histoire qui a été oubliée, qui a été éludée et qui n'a pas été enseignée dans les manuels scolaires au Burkina Faso, puisse être réécrite et replacée dans son contexte et fonder l'avenir de notre Nation. Le quotidien, le conjoncturel, c'est vrai c'est préoccupant, mais il faut se ressourcer et unifier notre peuple dans son combat collectif pour la liberté et le progrès », a-t-il indiqué pour conclure.

**La Direction de la
Communication de la
Présidence du Faso**



Compte rendu du Conseil des ministres de ce mercredi 28 septembre 2016



Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le mercredi 28 septembre 2016, en séance ordinaire, de 09 H 30 mn à 14 H 00 mn, sous la présidence de

Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, entendu des communications orales, procédé à des nominations, et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

Le premier est relatif aux activités préliminaires du processus de bornage de la frontière Burkina-Niger.

Conformément à l'arrêt du 16 avril 2013 de la Cour internationale de justice (CIJ), les travaux de la sous commission « Cartographie et topographie » de la Commission

technique mixte d'abornement (CTMA) mise en place par les deux pays ont permis de convenir d'un chronogramme d'activités pour parvenir au bornage effectif de la frontière Burkina-Niger.

Ce chronogramme a connu un début effectif d'exécution en 2015 avec la construction des cinq (05) premières bornes à titre de lancement officiel des travaux de bornage et la réalisation d'infrastructures communautaires.

En 2016, la Commission technique mixte d'abornement a procédé à la reprise et à la poursuite du processus à travers la mise en œuvre du chronogramme d'activités convenu en avril 2015 à Téra en République du Niger avec la réalisation de trois activités préliminaires de mai à juillet 2016.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre les dispositions idoines pour la signature du protocole d'accord entre le Burkina Faso et le Niger, en vue de mieux sécuriser les activités préliminaires à la construction des bornes.

Le second rapport est relatif à trois (03) décrets régissant la Police Municipale.

Le premier est un décret portant modification du décret n°2013-1144/PRES/PM/MATD/MEF du 12/12/2013 portant régime indemnitaire du personnel de la Police municipale.

Le deuxième porte modification du décret n°2013-1145/PRES/PM/MATD/MEF du 12/12/2013 portant barème de solde et classement indiciaire du personnel de la Police

municipale.

Le troisième décret porte création d'une médaille d'honneur du personnel de la Police municipale.

L'adoption de ces décrets vise à corriger les insuffisances des décrets existants et à permettre à la Police municipale d'accomplir efficacement ses missions.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Le Conseil a adopté un rapport relatif à deux (02) décrets portant respectivement ouverture d'un Consulat général et nomination d'un Consul honoraire du Burkina Faso à Mexico City (Mexique).

Le Conseil a marqué son accord pour l'ouverture du Consulat général et la nomination de Monsieur Henri Larba Oueda WANGO au poste de Consul honoraire du Burkina Faso à Mexico City (Mexique).

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Le Conseil a adopté un rapport relatif à deux (02) décrets portant respectivement régularisation de mandats et nomination de membres de la Commission de l'informatique et des libertés (CIL).

L'adoption de ces décrets permet à la Commission de réunir la totalité de ses membres, conformément à l'article 27 de la loi 010-2004/AN du 20 avril 2004 portant protection des données à caractère personnel.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES



ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté six (06) rapports. Le premier est relatif à l'approbation des résultats de l'appel d'offres ouvert accéléré pour les travaux d'entretien périodique de la route nationale N°24 : Dori (Emb. RN03)-Seba (Emb. RD02) longue de 90 km. Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché au Groupement d'entreprise GTB SARL/ETPS, pour un montant de un milliard trois cent vingt-trois millions cent soixante-dix-sept mille onze (1 323 177 011) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois.

Le financement est assuré par le Fonds spécial routier du Burkina, gestion 2016.

Le deuxième concerne la proposition des services de consultants pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction et de bitumage de la route nationale N°22 (RN 22) Kongoussi-Djibo, Section 2 : du PK 16+000 (Yargo) au PK 96+000 (Djibo).

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché au Groupement de Bureau AIC PROGETTI/ACE pour un montant de un milliard deux cent cinquante-trois millions sept cent soixante-onze mille six cent soixante-cinq (1 253 771 665) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de vingt-six (26) mois.

Le financement est assuré par le Fonds africain de développement (FAD) et le Burkina Faso.

Le troisième est relatif à l'approbation des résultats de l'appel d'offres ouvert accéléré pour les travaux d'entretien périodique de la route en terre régionale N°15 : Yako (Emb. RN02)-Yaba (BK 12/70) longue de

70 km.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché à l'entreprise GERBA-TP pour un montant de un milliard trois cent dix-huit millions sept cent quarante-huit mille cinquante-huit francs (1 318 748 058) CFA TTC avec un délai d'exécution de dix (10) mois.

Le financement est assuré par le Fonds spécial routier du Burkina, gestion 2016.

Le quatrième est relatif au programme de Partenariat public-privé (PPP) 2016 au Burkina Faso.

Le potentiel de projets réalisables en mode Partenariat public-privé (PPP) en 2016 comprend quatre-vingt-quatorze (94) projets émanant de (16) seize départements ministériels.

Ce programme vise à améliorer le niveau d'investissement et les conditions de vie des populations, en cohérence avec le Plan national de développement économique et social (PNDES).

Le cinquième est relatif à la location et à l'acquisition de bâtiments au profit de l'Administration.

Le Conseil a marqué son accord pour :

- la location de (06) bâtiments à usage de bureaux au profit des structures administratives des ministères en charge de l'Environnement et des finances, d'un montant de cent sept millions cent soixante-dix mille (107 170 000) francs CFA, au titre de l'année 2017.

- l'acquisition du Lycée privé TOKIDA de Garango, pour le compte du ministère en charge de l'Education nationale, d'un montant de cent quarante et un millions (141 000 000) francs CFA ;

- la régularisation de la location de six (06) magasins au profit du ministère en charge de la Femme,

d'un montant de cent soixante-quatre millions huit cent quarante-six mille (164 846 000 francs CFA), au titre du budget 2016.

Le sixième rapport est relatif à l'approbation des résultats de l'appel d'offres ouvert accéléré N°2016-004/SONAGESS/DG relatif à l'acquisition de 25 293 tonnes de céréales pour le stock de sécurité alimentaire et d'intervention au profit de la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS).

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

- lot 01 : Groupement CORAM SA/ACOR pour la fourniture de 500 tonnes de maïs blanc à Ouagadougou et de 500 tonnes de mil à Fada N'Gourma pour un montant total non révisable de deux cent cinq millions (205 000 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de cinquante (50) jours ;

- lot 02 : Groupement CORAM SA/ACOR pour la fourniture de 500 tonnes de maïs blanc à Ouagadougou et de 500 tonnes de mil à Fada N'Gourma pour un montant total non révisable de deux cent cinq millions (205 000 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de cinquante (50) jours ;

- lot 03 : Groupement CORAM SA/ACOR pour la fourniture de 500 tonnes de sorgho blanc et de 1 000 tonnes de maïs blanc à Diébougou pour un montant total non révisable de deux cent quatre-vingt-quinze millions (295 000 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de cinquante (50) jours ;

- lot 04 : EZOF SA pour la fourniture de 500 tonnes de mil et de 1 000 tonnes de maïs blanc à Ouagadougou pour un montant total



ACTIVITE DU GOUVERNEMENT

non révisable de deux cent quatre-vingt-sept millions cinq cent mille (287 500 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de soixante (60) jours ;

- lot 05 : Groupement FT Business Sarl/ENCI pour la fourniture de 500 tonnes de mil et de 500 tonnes de maïs blanc à Ouagadougou pour un montant total non révisable de cent quatre-vingt-quinze millions (195 000 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de soixante (60) jours ;

- lot 06 : Groupement CORAM SA/ACOR pour la fourniture de 500 tonnes de mil et de 500 tonnes de maïs blanc à Ouagadougou pour un montant total non révisable de cent quatre-vingt-dix-huit millions sept cent cinquante mille (198 750 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de cinquante (50) jours ;

- lot 07 : Groupement FT Business Sarl/ENCI pour la fourniture de 743 tonnes de mil et de 500 tonnes de maïs blanc à Ouagadougou pour un montant total non révisable de deux cent quarante-sept millions deux cent quarante-cinq mille (247 245 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de soixante (60) jours ;

- lot 08 : Groupement FT Business Sarl/ENCI pour la fourniture de 500 tonnes de sorgho blanc et de 500 tonnes de maïs blanc à Ouagadougou pour un montant total non révisable de cent quatre-vingt millions (180 000 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de soixante (60) jours ;

- lot 09 : EZOF SA pour la fourniture de 800 tonnes de sorgho blanc à Ouagadougou et de 500 tonnes de maïs blanc à Bobo-Dioulasso pour un montant total non révisable de deux cent cinquante-deux millions cinq cent mille (252 500 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de

soixante (60) jours ;

- lot 10 : ETS EL HADJ TERA SAIHIBOU pour la fourniture de 500 tonnes de sorgho blanc à Dédougou et de 500 tonnes de maïs blanc à Bobo-Dioulasso pour un montant total non révisable de cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de vingt et un (21) jours ;

- lot 11 : TTM Sarl pour la fourniture de 500 tonnes de sorgho blanc à Dédougou et 1 000 tonnes de maïs blanc à Bobo-Dioulasso pour un montant total non révisable de deux cent soixante-cinq millions (265 000 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de soixante (60) jours ;

- lot 12 : ETS EL HADJ TERA SAIHIBOU pour la fourniture de 1 250 tonnes de maïs blanc à Bobo-Dioulasso pour un montant total non révisable de deux cent trente et un millions deux cent cinquante mille (231 250 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de vingt et un (21) jours ;

- lot 13 : EZOF SA pour la fourniture de 1 000 tonnes de maïs blanc à Ouagadougou pour un montant total non révisable de cent quatre-vingt-neuf millions (189 000 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de soixante (60) jours ;

- lot 14 : Groupement CORAM SA/ACOR pour la fourniture de 1 000 tonnes de maïs blanc à Ouagadougou pour un montant total non révisable de cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de cinquante (50) jours ;

- lot 15 : ALPHA & OMEGA pour la fourniture de 1 000 tonnes de maïs blanc à Ouagadougou pour un montant total non révisable de cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000) francs CFA HT avec un délai de

livraison de soixante (60) jours ;

- lot 16 : EZOF SA pour la fourniture de 1 000 tonnes de maïs blanc à Ouagadougou pour un montant total non révisable de cent quatre-vingt-neuf millions (189 000 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de soixante (60) jours ;

- lot 17 : EZOF SA pour la fourniture de 1 000 tonnes de sorgho blanc à Dédougou pour un montant total non révisable de cent quatre-vingt-sept millions cinq cent mille (187 500 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de soixante (60) jours ;

- lot 18 : ETS EL HADJ TERA SAIHIBOU pour la fourniture de 1 000 tonnes de maïs blanc à Banfora pour un montant total non révisable de cent quatre-vingt millions (180 000 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de vingt et un (21) jours ;

- lot 19 : ENITAF pour la fourniture de 1 000 tonnes de maïs blanc à Gaoua pour un montant total non révisable de cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de soixante (60) jours ;

- lot 20 : EZOF SA pour la fourniture de 1 000 tonnes de maïs blanc à Ouagadougou pour un montant total non révisable de cent quatre-vingt-neuf millions cinq cent mille (189 500 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de soixante (60) jours ;

- lot 21 : EZOF SA pour la fourniture de 1 000 tonnes de maïs blanc à Ouagadougou pour un montant total non révisable de cent quatre-vingt-neuf millions cinq cent mille (189 500 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de soixante (60) jours ;

- lot 22 : Groupement CORAM SA/



ACTIVITE DU GOUVERNEMENT

ACOR pour la fourniture de 1 000 tonnes de maïs blanc à Ouagadougou pour un montant total non révisable de cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de cinquante (50) jours ;

- lot 23 : Groupement CORAM SA/ACOR pour la fourniture de 1 000 tonnes de maïs blanc à Ouagadougou pour un montant total non révisable de cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000) francs CFA HT avec un délai de livraison de cinquante (50) jours ;

Le montant total des attributions s'élève à quatre milliards huit cent vingt-six millions sept cent quarante-cinq mille (4 826 745 000) francs CFA HT.

Le financement est assuré par le budget de l'Etat, gestion 2016.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Burkinabè de l'extérieur a fait au Conseil le bilan de la participation de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, à la 71ème session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) tenue à New York, du 18 au 23 septembre 2016.

Durant son séjour, le Président du Faso a présenté la situation sociopolitique et économique actuelle du Burkina Faso au cours du débat général de cette session qui s'est tenu sous le thème : « Les objectifs du développement durable, une impulsion universelle pour transformer notre monde ».

Il a par ailleurs participé à plusieurs rencontres de haut niveau parmi lesquelles celle consacrée à la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants, et celle portant sur

« l'autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel ».

Le Président du Faso a également pris part au 2ème Forum des affaires USA-Afrique, présidé par le Président Barack OBAMA, et au Forum sur le leadership africain, au cours duquel il lui a été décerné le Prix « Médaille d'honneur du leadership africain pour la paix et le développement ».

II.2. Le ministre de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale a fait au Conseil une communication relative au reversement des agents publics de l'Etat, conformément à la Loi 081 portant statut général de la fonction publique d'Etat.

Au cours du mois de juin 2016, le Gouvernement prenait l'engagement devant les partenaires sociaux d'entamer le processus de reversement des agents publics de l'Etat.

L'évaluation faite à la date du 8 septembre 2016 indiquait que sur 137 391 agents susceptibles d'être reversés, seulement 14 554 agents disposaient d'actes de reversement pris en charge financièrement, soit environ 10% de l'effectif total.

Au regard de la faiblesse du taux de prise en charge financière des actes de reversement, le Conseil a autorisé, à titre exceptionnel, un traitement accéléré à travers une génération automatique des rappels sur la base des projets d'actes disponibles.

La mise en œuvre de ces nouvelles orientations a permis le traitement pour le mois de septembre 2016, de la situation de reversement de 104 759 agents.

Le rappel cumulé de cette opération s'élève à quatorze milliards deux cent quarante-sept millions six cent vingt-quatre mille soixante-quinze (14 247

624 075) francs CFA, y compris les cotisations patronales.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre les dispositions idoines pour assurer un traitement diligent des 32 632 dossiers en cours.

III. NOMINATIONS

II.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

1. A. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Monsieur Seydou SINKA, Mle 59 727 V, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Ambassadeur représentant permanent adjoint auprès des Nations Unies à Genève (Suisse).

1. B. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Sont nommés membres de la Commission de l'informatique et des libertés pour un premier mandat de cinq (05) ans les personnes dont les noms suivent :

- Madame Fatimata KINDO/ZOROME, Magistrat, au titre du Conseil d'Etat ;

- Monsieur Tibo Jean Paul TAPSOBA, Député, au titre de l'Assemblée nationale ;

- Monsieur Bienvenu Ambroise BATIONO, Député, au titre de l'Assemblée nationale ;

- Madame Haoua SANOGO, Juriste, au titre des associations de défense des droits humains.

Sont nommés membres de la Commission de l'informatique et des libertés à titre de régularisation pour un dernier mandat de cinq (05) ans, pour compter du 1er janvier 2013, les



ACTIVITE DU GOUVERNEMENT

personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Ouambi Daniel KONTOGOME, Magistrat, au titre de la Cour de cassation ;

- Monsieur Paul YOUNGBARE, Comptable, au titre des Associations de défense des droits humains ;

- Colonel-major Mamadi AOUBA, au titre des Associations des professionnels de l'informatique ;

- Monsieur Boukary SAWADOGO, au titre des Associations des professionnels de l'informatique.

1. C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Madame Lamoussa Juliette TAPSOBA, Mle 272 934 Z, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 1er échelon, est nommée Agent judiciaire adjoint du Trésor ;

- Monsieur Barnabé YOUNGBARE, Mle 208 043 N, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Agent judiciaire adjoint du Trésor ;

- Monsieur Bienvenu BAKI, Mle 119 276 T, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Agent judiciaire adjoint du Trésor.

1. D. AU TITRE DU MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

- Monsieur Issa Benjamin BAGUIAN, Mle 90 19 A, Professeur, est nommé Directeur général de l'Agence pour la promotion des exportations du Burkina Faso (APEX-Burkina) ;

- Monsieur Hamado BAMOGO, Mle 212 296 N, Conseiller des affaires économiques, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur régional du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat du Nord.

1. E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME

ET DE L'HABITAT

- Monsieur Tibila ZONGO, Mle 32 424 F, Technicien supérieur géomètre, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme et de l'habitat du Centre-Nord.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

1. A. MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier nomme les personnes ci-après Administrateurs au Conseil d'administration du Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales (FPDCT) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Administrateurs représentant l'Etat :
Au titre du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure :

- Monsieur Idrissa SAVADOGO, Mle 28 072 C, Administrateur civil.

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

- Monsieur Jean Noël SAVADOGO, Mle 54 659 P, Inspecteur du Trésor.

Au titre du ministère de l'Urbanisme et de l'habitat :

- Monsieur Yacouba SIKO, Mle 75 908 M, Géographe planificateur urbaniste.

Administrateurs représentant les Collectivités territoriales :

Au titre de l'Association des régions du Burkina Faso (ARBF) :

- Monsieur Adama SAWADOGO, Président du Conseil régional du Centre-Nord ;

- Monsieur Paripouguini LOMPO, Président du Conseil régional de

l'Est.

Au titre de l'Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF) :

- Monsieur Jean Claude LOUARI, Maire de la Commune urbaine de Fada N'Gourma ;

- Monsieur Bertin OUIYA, Maire de la Commune rurale de Siglé ;

- Monsieur Victor Adama KABRE, Maire de la Commune rurale de Komki Ipala.

Au titre du personnel du Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales (FPDCT) :

- Monsieur Sibiri Jacques KABORE, Géographe.

Le second décret nomme Monsieur Jean Noël SAVADOGO, Mle 54 659 P, Inspecteur du Trésor, Président du Conseil d'administration du Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales (FPDCT) pour un premier mandat de trois (03) ans.

1. B. MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté trois (03) décrets.

Le premier porte renouvellement de mandat d'Administrateurs au Conseil d'administration de l'Université Ouaga II pour un dernier mandat de trois (03) ans :

Administrateurs représentant l'Etat :
Au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation ;

- Monsieur Tanga Pierre ZOUNGRANA, Mle 29 297 K, Professeur titulaire de géographie.

Administrateurs représentant les autres structures et institutions :

Au titre du personnel administratif, technique, ouvrier et de soutien



ACTIVITE DU GOUVERNEMENT

(ATOS) :

- Monsieur Clément Ildevert TARNAGDA, Mle 41 085, Aide comptable.

Au titre des enseignants de l'Université Ouaga II :

- Monsieur Madi KOANDA, Mle 27 728 U, Maître assistant en Economie.

Le deuxième décret renouvelle le mandat de Monsieur Tanga Pierre ZOUNGRANA, Mle 29 297 K, Professeur titulaire de géographie, Président du Conseil d'administration de l'Université Ouaga II pour un dernier mandat de trois (03) ans.

Le troisième nomme les personnes ci-après Administrateurs au Conseil d'administration de l'Université Ouaga II pour un premier mandat de trois (03) ans.

Administrateurs représentant l'Etat :
Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement ;

- Monsieur Souleymane KONE, Mle 37 243 R, Administrateur des services financiers.

Au titre du ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion civique ;

- Monsieur Ervé DABONNE, Mle 130 239, Magistrat.

Administrateurs représentant les autres structures et institutions :

Au titre du personnel administratif, technique, ouvrier et de soutien (ATOS) :

- Monsieur Passocwendé Rodolphe COMPAORE, Mle 42 180, Agent de bureau.

Au titre des syndicats des enseignants :

- Monsieur Clovis Pierre NITIEMA, Mle 59 622 S, Maître de Conférences en mathématiques ;

- Monsieur Florent K. HIEN, Mle 44 090 V, Maître Assistant en

économie.

Au titre des enseignants de l'Université Ouaga II :

- Monsieur Boubié Toussaint BASSOLET, Mle 27 733 L, Maître de Conférences en économie ;

- Monsieur Dié Léon KASSABO, Mle 216 331 Z, Maître assistant en droit public.

Au titre des délégués d'étudiants de l'Université Ouaga II :

- Monsieur Cyprien-Marie T. Wendn'so SAOUADOGO, Etudiant en droit ;

- Monsieur Ali PARE, Etudiant en économie.

1. C. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier porte nomination de Madame kiswendsida Céline Josiane OUEDRAOGO, Mle 104 678 F, Administrateur des services financiers, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement au Conseil d'administration de l'Ecole nationale des enseignants du primaire de Loumbila, pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le second décret porte nomination de Madame Marie Eveline DARGA/YUGBARE, Mle 50 043 J, Inspecteur du Trésor, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement au Conseil d'administration du Centre national des manuels et fournitures scolaires (CENAMAFS), pour un dernier mandat de trois (03) ans .

1. D. MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA FAMILLE

Le Conseil a adopté un décret portant

nomination de Madame B.S. Stella Sylviane SOME, Mle 91 859 S, Inspecteur du travail, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale au Conseil d'administration du Fonds national de solidarité (FNS), pour un dernier mandat de (03) ans.

1. E. MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier nomme les personnes ci-après Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration du Centre de gestion des cités (CEGECI) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille :

- Monsieur Jean Pierre Lamoussa KOUDOUGOU, Mle 208 055 E, Administrateur des services financiers.

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

- Madame Martine Wendeyam KOUDA/PABEYAM, Mle 56 729 N, Inspecteur des impôts.

Le second décret nomme Monsieur Ousmane COULIBALY, Mle 241 847 C, Maître assistant en Physique, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Energie, des mines et des carrières au Conseil d'administration de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole



Jobs Campus

CampusJOB Avis de recrutement

POSTE : Consultant :	suit:	l'intimidation
Fonctionnaire Service Bien-être	Portée	Famille et relations
Accueil » Consultant:	Sauf indication contraire, les	Stress
Fonctionnaire Service Bien-être	services ci-dessous couvrent	Chaque membre du personnel peut prendre jusqu'à six (6) sessions par an, à partir du jour de la première session tenue.
La description	tous les employés à l'échelle mondiale War Child.	Counselling 4. d'urgence
War Child est une organisation caritative internationale avec les employés nationaux et internationaux travaillant au Royaume-Uni, l'Afghanistan, la République centrafricaine, République démocratique du Congo, l'Irak et la Jordanie, avec des plans pour étendre au Yémen et en Ouganda.	2. évaluation	Le prestataire de services sera disponible 24/7 pour répondre aux situations d'urgence et des situations imprévues qui nécessitent une attention immédiate, qui relèvent de la catégorie de counseling individuel.
War Child reconnaît que les employés sont affectés par des facteurs de stress personnels et liés au travail, et est engagé à fournir un milieu de travail sain et sécuritaire. Avec les employés qui vivent et travaillent dans des environnements instables et parfois précaires, War Child a le devoir de veiller à ce que le personnel sont pris en charge par le biais d'un programme de bien-être professionnel.	Le fournisseur de services offre un outil d'évaluation de la santé organisationnelle, qui fournit une analyse claire et des recommandations pour le bien-être des employés dans War Child.	Crise et Trauma Support
Le prestataire de services est prévu pour fournir des services du programme de bien-être War Childs de compléter comme	Counselling 3. Planned individuelle	Le prestataire de services sera disponible 24/7 pour répondre et apporter un soutien et un suivi pendant et après un événement traumatique, ou d'une crise en cours connu employés War Child et leurs familles par.
	Le fournisseur de service livrera prévu des séances individuelles de counseling par téléphone, skype ou d'autres moyens de communication. Si possible, et en fonction de l'emplacement de l'employé, les nominations doivent être faites face à face.	Le service peut inclure (mais ne sont pas limités à) des séances de débriefing individuel et de groupe, suivi des séances de counseling, et des visites dans les pays.
	Le counselling individuel peut être demandé pour des facteurs personnels ou de travail connexes correspondant aux thèmes suivants:	Conseils et consultation
	Santé mentale	Le prestataire de services informera, sur demande, le chef des personnes et réalisation
	Abus de substance	
	Le harcèlement sexuel et	



Jobs Campus

CampusJOB Avis de recrutement

de tout salarié de bien-être des mesures à prendre pour assurer que les employés et leurs familles sont pris en charge. Cela peut inclure la consultation sur le programme de bien-être War Child, et les contributions à l'égard du plan de gestion de crise.

Compte-rendu

Le fournisseur de services fera rapport au Chef du Peuple et les réalisations:

Mensuel, le nombre de séances de counseling individuel, les données démographiques (sexe, localisation, type de contrat, etc.) des employés utilisant le service, la nature des sessions, les sources de stress, etc.

Sur la crise et le soutien des traumatismes fourni, dans un délai d'un (1) mois de l'événement. L'information devrait inclure des données démographiques des personnes touchées, la nature de l'événement, les mesures prises, les interventions réalisées, recommandations, etc.

Entraînement

Le fournisseur de services offre une gamme de cours de formation de haute qualité

visant à renforcer les capacités de gestionnaire et l'employé. Cela peut inclure, mais sans s'y limiter, renforcer la résilience, la gestion du stress, et la sensibilisation à la santé mentale.

Général

Tous les services doivent être fournis par des psychologues qualifiés et parapublic (ou équivalent) enregistré. Services liés à des facteurs de santé non mentale, peuvent être fournis par un conseiller qualifié et BACP (ou équivalent) enregistré ou Psychothérapeute.

Le fournisseur de services doit avoir une vaste expérience de travail avec les organisations internationales et les personnes basées dans les pays touchés par les conflits armés.

Le prestataire de services devrait être en mesure d'offrir des services dans des langues différentes, adaptés aux pays War Child opère.

Le fournisseur de services doit faire preuve de sensibilité culturelle envers les employés de différentes origines.

positions Coordination, gestion de projet, d'orientation,

de gestion, Autres

Domaines d'activité Santé, Autres

Pays Afrique, Asie, Europe, Amérique latine, Moyen-Orient, Océanie

contrats Position fixe terme

Documents à l'appui

S'il vous plaît soumettre votre proposition à nous avec le titre de courriel comme «employé Bien-être Services 'le 15 Octobre 2016 pour recruitment@warchild.org.uk~V. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Adresse e-mail de la personne de contact recruitment@warchild.org.uk

En ligne de lien de l'application <https://www.warchild.org.uk/about/jobs/consultant-employee-wellbeing-services>

Publicité date d'expiration

15/10/2016



Jobs Campus

Avis de recrutement

POSTE : Bruxelles – Un(e)	fondamentaux.	Directeur Délégué représentant
Responsable Ressources		de la Fédération Handicap
Humaines	Pour plus d'information sur	International à Bruxelles,
Accueil » Bruxelles – Un(e)	l'association : http://www.	ainsi qu'aux managers basés à
Responsable Ressources	handicap-international.fr/	Bruxelles.
Humaines	En prévision du départ à la	Il/elle est également est
Description	retraite du titulaire actuel	également chef de projet sur des
Indignés face à l'injustice	du poste, nous sommes à la	thématiques RH transverses de
que vivent les personnes	recherche du/de la Responsable	la Fédération.
handicapées et les populations	Ressources Humaines de	Principales
vulnérables, nous aspirons à	Handicap International à	responsabilités
un monde solidaire et inclusif,	Bruxelles.	Avec votre équipe, contribuer
où toutes les différences nous	Contexte et fonction	activement aux différents
enrichissent et où chacun peut «	essentielle du poste	projets RH dans le cadre de la
vivre debout ».	Rattaché hiérarchiquement à	mise en œuvre de la stratégie
Handicap International est	la Directrice des Ressources	d'Handicap International.
une organisation de solidarité	Humaines de la Fédération	Ces projets d'envergure
internationale indépendante	Handicap International à	concernent l'ensemble des
et impartiale, sans affiliation	Lyon, le/la Responsable	thématiques et processus RH
politique ou confessionnelle,	des Ressources Humaines	et les outils informatiques
qui intervient dans les situations	de Handicap International	associés : rémunération,
de pauvreté et d'exclusion,	à Bruxelles contribue à la	formation, mobilité, couverture
de conflits et de catastrophes.	définition d'une politique et de	sociale, gestion administrative
Œuvrant aux côtés des	cadres RH en cohérence avec la	du personnel etc... ; ils
personnes handicapées et des	nouvelle stratégie à 10 ans de la	s'appliquent aux salariés de nos
populations vulnérables, elle	Fédération et est responsable de	sièges ainsi qu'à notre personnel
agit et témoigne, pour répondre	leur mise en œuvre en Belgique.	international.
à leurs besoins essentiels, pour	Manager de l'équipe RH de	Contribuer à la définition d'une
améliorer leurs conditions de	Bruxelles (4 personnes), il/	politique RH en Belgique en
vie et promouvoir le respect de	elle assure un appui RH au	cohérence avec le cadre défini
leur dignité et de leurs droits	Directeur de l'Association	avec la Fédération de Handicap
	Nationale Belge, également	International et le cadre légal



Jobs Campus

Avis de recrutement

belge. Mettre en œuvre cette politique RH au quotidien.

Veiller à apporter un soutien RH efficace et approprié aux managers

Garantir le respect des obligations légales (assurer le respect de la réglementation en matière de relations sociales, préparer les réunions avec les Instances Représentatives du Personnel et y assister, participer à la négociation des conventions d'entreprise et les mettre en œuvre ...)

Manager le service des Ressources Humaines de Bruxelles, en charge des activités suivantes : recrutement des salariés du siège et gestion des carrières, administration du personnel du siège (60 salariés et des stagiaires) et des expatriés (40 salariés), coordination de la formation en lien étroit avec le service formation de Lyon, gestion des visas et de la billetterie ; gérer le budget du service RH de Bruxelles

Proposer et mettre en œuvre des améliorations permettant d'optimiser et de faciliter la

gestion du personnel

Participer aux échanges inter-organisations belges concernant les Ressources Humaines

Mener des projets RH transverses au profit de l'ensemble de la Fédération Handicap International

Profil requis pour le poste

Issu d'une formation supérieure (bac+5 ou master 2), vous possédez une expérience généraliste RH de plus de 10 ans comportant l'encadrement d'une équipe et une forte dimension internationale.

Vous avez de bonnes connaissances de la législation sociale belge et des processus et outils RH, y compris des rouages de la concertation sociale, et vous avez déjà mené des projets / conduit des changements d'envergure. Vous parlez couramment français et néerlandais et maîtrisez également ces deux langues à l'écrit. Une très bonne connaissance de l'anglais est aussi demandée

Vos qualités de communication

et managériales, votre capacité à définir tant une stratégie qu'une solution opérationnelle concrète, votre souplesse d'adaptation à des sujets variés, sont autant d'atouts nécessaires pour réussir dans votre mission.

Des déplacements réguliers à Lyon sont à prévoir, ainsi que des déplacements ponctuels sur nos terrains d'intervention.

Ville Bruxelles

Fonctions Ressources Humaines

Activités Autre

Pays Europe, Belgique

Contrat CDI

Postuler en ligne

https://hi.profilsearch.com/recrute/fr/fo_annonce_voir.



Jobs Campus

Avis de recrutement

**POSTE : Pakistan - Contexte
humanitaire analyste expert
Accueil » Pakistan –
Humanitarian Context
Analyst Expert**

Description

Posté le : 26/09/2016

Date de démarrage souhaitée:
17/10/2016

Durée de la mission: 4 semaines
(si avéré nécessaire, une période
de prolongation peut être
convenue)

Lieu: Islamabad et Peshawar
(dans des conditions d'accès et
de sécurité)

Mission

Depuis plus de 35 ans,
l'organisation humanitaire
d'aide SOLIDARITÉS
INTERNATIONAL (SI) a été
engagé à fournir une aide en cas
de conflits et de catastrophes
naturelles. Notre mission
est de fournir une aide aussi
rapidement et aussi efficacement
que possible aux populations en
voie de disparition en répondant
à leurs besoins vitaux: l'eau
potable, de la nourriture et un
abri.

SI a commencé les opérations de
secours au Pakistan en 2005 à la
suite du tremblement de terre à

Bagh, Azad Cachemire. SI est
ensuite retourné au Pakistan en
Juillet 2010 SI en réponse aux
inondations de mousson sans
précédent dans le Sindh. Avec le
soutien financier d'ECHO et d'
autres donateurs SI répondu en
permanence aux conséquences
des inondations récurrentes
dans le Sind jusqu'en 2014.

SI a également couru une
courte intervention à Peshawar,
KPK, de Novembre 2012 à
Février 2013 appelé «urgence
potable approvisionnement
en eau, et la fourniture des
services d'assainissement et
d'hygiène de base pour les
zones de Peshawar touchées
par les récents mouvements de
population “. Actuellement SI
n'a pas d'opérations au Pakistan
, mais conserve une capacité
de représentation auprès des
autorités. Dans ce contexte, SI
veut procéder à une évaluation
conjointe avec une autre ONG
française, le SIF, afin d'analyser
les possibilités d'intervention.

Objectifs

L'objectif de l'expert est
d'analyser plusieurs paramètres
afin de permettre SI et SIF
de prendre une décision de
soumettre la proposition (s) au

donateur (s) pour le financement
de l'intervention (s) humanitaire.

Les objectifs de l'analyste sont:

L'analyse du contexte:
Développer une compréhension
régionale de la région de KPK /
FATA, axée sur la géopolitique
situation dynamique socio-
économique, les mouvements
de population et de distinguer
les groupes ciblés de différents
bénéficiaires.

La cartographie des intervenants
humanitaires internationaux:
tactiques opérationnelles et des
stratégies de couverture des
besoins.

Les parties prenantes locales:
Recueillir les attentes directes ou
indirectes des acteurs locaux sur
les interventions humanitaires.

analyse des donateurs:
Positionnement des principaux
donateurs en termes de stratégies
de financement et tactiques
opérationnelles, de recueillir
leur opinion sur la crise et la
réponse actuellement fournie.

Analyse des risques:
contextuelles, opérationnel,
transversal.

Analyse de partenariat:

- Mettre en place un SWOT
pour aider à la définition
d'un positionnement pour



Jobs Campus

CampusJOB Avis de recrutement

le partenariat compte tenu des exigences clés suivantes pour une intervention: accès direct aux bénéficiaires par le personnel sous contrat; l'accès à la plupart des populations en besoins / domaines; le respect de la décision d'indépendance quant au lieu de travail et que pour aider.

- Mettre en place un accent particulier sur les domaines potentiels d'intervention qui peuvent être stratégiquement liés aux opérations courantes SIF au Pakistan et liés aux opérations courantes de l'IS dans la province de Khost, en Afghanistan.

- Court SWOT analyse du partenariat local TR / SIF

Méthodologie

Revue de la littérature et briefing Développement de la liste de contacts avec SI et SIF Bureaux des réunions et des appels téléphoniques en / de Islamabad Local

Pluie compter sur le soutien de 1 SI personnel national (officier de liaison humanitaire, basé à ISL, d'origine KPK).

Des entretiens semi-structurés analyse SWOT, les parties

prenantes cartographie.

résultats attendus

Définir le Plan d'action pour le travail sur le terrain

Rapport à mi-parcours qui pourrait conduire à réglage fin de la seconde moitié de la mission.

procès-verbaux détaillés des réunions / interviews / appels téléphoniques.

Fournir une image globale des principaux domaines de besoins (géographiques et sectorielles) et les niveaux de couverture.

Proposer différentes tactiques dispositives d'interventions potentielles, avec un accent sur la gestion de la sécurité.

Définir des scénarios d'évolution de partenariat SI / SIF.

Qualifications

Solide expérience dans l'évaluation de l'analyse humanitaire.

Une expérience significative dans la gestion des opérations et de la réflexion stratégique.

Très bonnes compétences analytiques.

relation lisse et de bonnes capacités de représentation.

Maîtrise de l'anglais.

Conditions

poste Salarié: Selon l'expérience

de € 2.300 brut par mois, plus 10% l'allocation de congé annuel payé par mois, et un mensuel Per Diem de 500 Euros.

La couverture sociale et médicale: Expatriés bénéficient d'un forfait d'assurance qui rembourse toutes les dépenses de soins de santé (y compris les frais médicaux et chirurgicaux, les soins dentaires et les frais ophtalmologiques, rapatriement) et un système de protection sociale, y compris les risques de guerre. Les frais de vaccination et de traitement antipaludique essentiels sont remboursés. Contactez

Anna FRANGI, Recruitment & Officer Suivre Up

Ville Islamabad et Peshawar

Fonctions Technicien spécialiste

Activités Autre

Pays Asie, Pakistan

Contrat CDD

Postuler en ligne <https://emea3.recruitmentplatform.com/approc/index>.



Jobs Campus

CampusJOB Avis de recrutement

Action contre la Faim

**Poste : UN COORDINATEUR
RESSOURCES HUMAINES
(H/F) – RCA**

**Accueil » UN
COORDINATEUR
RESSOURCES HUMAINES
(H/F) – RCA**

Description

Pays : République
Centrafricaine, basé à Bangui

Durée du contrat : 12 mois à
compter du 15 décembre 2016

Le rôle : Sous la supervision
du Directeur Pays, dans
un contexte comprenant 4
bases, 40 expatriés, 260 staffs
nationaux, (projets d'urgence,
de relèvement précoce et
développement), vous êtes
responsable de coordonner la
mise en place et le suivi de la
politique RH de la mission, de
gérer les ressources humaines
nationales et de la gestion
administrative des ressources
humaines expatriées.

Plus particulièrement, vous
serez en charge de :

Mettre en œuvre la politique RH
du personnel national

Assurer le relationnel avec les
partenaires extérieurs

Gérer les aspects financiers

pour le domaine des Ressources
Humaines en interaction avec le
Coordinateur Finance

Encadrer l'équipe Ressources
humaines

Gérer les RH Expatriées

Le candidat : Titulaire d'une
formation supérieure, vous avez
une expérience professionnelle
confirmée dans la gestion des
RH et en management d'équipe
d'au moins 2 à 3 ans (niveau
de coordination). Bonnes
connaissances en droit social
international. Pédagogue ayant
de bonnes compétences en
formation pour accompagner
la montée en compétences des
équipes nationales.

Par ailleurs, démontrez des
capacités d'écoute et de créativité.
Ouvert d'esprit, vous avez un
sens aiguë de la diplomatie et
de la communication. Vous
êtes capable d'être ferme et de
prendre des décisions sur sujets
sensibles. Excellentes capacités
organisationnelles et grande
rigueur prouvées.

La maîtrise du Français à l'oral
comme à l'écrit est impérative.

Un bon niveau d'anglais est
requis.

Conditions :

Rémunération de 1800 à 2300€

bruts mensuels selon expérience

Prise en charge du transport, des
frais de bouche et d'hygiène,
hébergement individuel ou
collectif, mutuelle

5 semaines de congés payés et
20 JRTT par an

Pour postuler, cliquez ici :

[http://recrutement.
actioncontrelafaim.org/
positions/view/2199/Un-
Coordonateur-en-Ressources-
Humaines-HF/](http://recrutement.actioncontrelafaim.org/positions/view/2199/Un-Coordonateur-en-Ressources-Humaines-HF/)

Pour suivre nos offres d'emploi,
rejoignez-nous sur Facebook
: [https://www.facebook.com/
groups/acf.jobs/](https://www.facebook.com/groups/acf.jobs/)

Ville Bangui

Fonctions Ressources
Humaines

Activités Ressources
Humaines

Pays Afrique, Centrafrique

Contrat CDD

Date de fin de validité

31/12/2016



Jobs Campus

Avis de recrutement

POSTE : SOLTHIS – SOLidarité THérapeutique et Initiatives pour la Santé

Accueil » Procurement Officer

Description

Le contexte

Solthis est une ONG médicale internationale qui vise à améliorer l'accès aux soins pour les personnes dans les situations-ressources limitées. Son action repose sur trois modes d'intervention: les systèmes de santé Renforcement, de la recherche et de plaidoyer opérationnel, avec une méthodologie basée sur plusieurs niveaux et approche multidisciplinaire: la prestation de soins de services (personnel médical et paramédical, sages-femmes, éducateurs thérapeutiques et travailleurs psycho-sociaux, etc.) ; laboratoire (techniciens, etc.); pharmacie (achats, les équipes de la chaîne logistique d'approvisionnement, pharmacien, etc.); le système d'information sanitaire; et enfin les organes de coordination.

Résumé du projet

Cette position a lieu dans le projet UP-ERA (<http://opp-era.org>). Phase 2.

La solution innovante de PPO-ERA vise à améliorer le VIH-1 suivi en augmentant l'accès à des ALV abordables de routine et Early Infant VIH Diagnostic dans les PRFM. Elle contribue à l'élan mondial, la mise en pratique

de l'ONUSIDA de 90-90-90 engagements stratégiques et les directives de l'OMS "Traiter tous". Phase 1 a montré que PPAR (plates-formes ouvertes polyvalents) sont appropriés pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire et sont très performants. La nature ouverte de la plate-forme permet de nouveaux fournisseurs de composants complémentaires de la plate-forme pour entrer sur le marché et d'accroître la concurrence. Le projet vise à stimuler un approvisionnement durable de la PPO des composants de qualité et créer un changement dans la dynamique actuelle du marché.

Le projet objectif est d'accroître la couverture des optimisées VIH / tests liés au sida (ALV, EID) et démontrer l'utilisation polyvalente (TB, VHB) dans les PRFM. Dans le cadre du projet, nous avons l'intention de contribuer de manière significative à l'accès à échelle jusqu'à diagnostics clés liés au VIH dans les quatre pays du projet (Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire et Guinée), en complémentarité avec d'autres technologies (plates - formes intégrées et POC).

Le projet résultat est une utilisation accrue de PPAR pour VLT et EID au niveau mondial. En augmentant l'accès aux ALV de qualité et EID et de fournir des outils pour aider les autres pays utilisent

efficacement PPAR, nous avons l'intention de contribuer à la place de l'échelle et l'utilisation globale de PPAR, l'élargissement du marché de la PPO. En outre, le projet appuiera les fournisseurs pour obtenir des certifications de qualité de l'OMS ou les autorités réglementaires rigoureuses pour garantir que PPAR sont l'une des solutions VLT et EID disponibles éligibles au financement international. De cette façon, les pays bénéficiaires peuvent choisir la solution de diagnostic le plus approprié en fonction des besoins. Par conséquent, l'impact sur le marché est prévu à la fois sur l'offre et la demande.

Solthis dirigera le consortium (composé de l'ANRS, Expertise France, Sidaction) dans cette phase et sera le point focal pour la communication et les rapports à UNITAID. L'équipe de coordination OPP-ERA responsable de la gestion globale du projet pour le consortium, est donc basée à Solthis.

Sommaire du poste

L'agent d'approvisionnement, géré par des achats et Supply Chain Manager, sera chargé de gérer les activités de passation des marchés pour les pays du Projet 4 'sur la santé et les produits de santé non. Il / elle participera à la conception et à établir le système d'approvisionnement global et



Jobs Campus

Avis de recrutement

gérer sa mise en œuvre en conformité avec Manuel et SOP Procurement. Il / elle dirigera les processus de soumissions concurrentielles et gérer l'approvisionnement transactionnel (sélection des fournisseurs, les processus d'appel d'offres, l'évaluation, les contrats, la gestion des contrats, des considérations juridiques et les conditions de paiement, les entrepreneurs, l'évaluation du rendement et de l'évaluation des risques). Il / elle formera et conduire comité de passation des marchés, la mobilisation des comités lors de la conduite des appels d'offres.

Il / elle procédera à la planification avancée pour les marchés, indiquant: temps, coût / financement, la disponibilité, le transport, le stockage, les considérations de qualité, la sécurité, l'inflation ou la stabilité monétaire, les politiques gouvernementales, les conditions des bailleurs de fonds, la culture des bénéficiaires et de l'environnement dans les plans. Il / elle mettra à jour les plans de travail, les plans d'approvisionnement et les calendriers de livraison basés sur des ajustements de quantification et de coût.

Il / elle choisira les transitaires pour distribuer des produits (frets, stockage, assurance),

évaluer les capacités et les procédures de gestion de la qualité et de coordonner les calendriers et avec les équipes locales. Il / elle sera responsable de l'approvisionnement, la logistique et la gestion d'actifs et de la conformité et la gestion des risques au sein du système d'approvisionnement.

Profil

Éducation

Connaissances, compétences et aptitudes

Expérience dans les marchés pour les produits de santé et de non-santé (processus d'appel d'offres, l'évaluation, les contrats, la gestion des contrats), Connaissance des politiques et la gestion de la santé publique, Expérience dans les pays à ressources limitées,

Maîtrise de l'anglais et le français.

Caractéristiques personnelles

Excellente communication, diplomatique et rédaction de rapports,

Solides compétences organisationnelles,

Bonne capacité d'analyse et de résolution de problèmes.

Capacité à travailler de façon autonome et en tant que partie d'une équipe et capable de hiérarchiser les tâches multiples, tout en conduisant des résultats, Intérêt pour la coopération

internationale.

Conditions

Status: Employee (statut « cadre »)

Contract : CDI

Durée du projet: 3 ans

Date de début: ASAP

Salaire et avantages: selon l'expérience professionnelle et la grille Solthis + assurance maladie (dont 85% est pris en charge par Solthis), Chèques déjeuners

Lieu de travail : Poste basé au siège de Paris avec de fréquents voyages d'affaires internationales

Présentation des demandes: S'il vous plaît envoyer votre candidature en anglais (CV, lettre de motivation, références, dates de disponibilité) à recrutement@solthis.org ~V~singular~3rd, en mentionnant la référence «agent d'approvisionnement», le 14 Octobre, ici 2016.

Solthis se réserve le droit de fermer toute vacance avant la date limite annoncée. Merci de votre compréhension.

Fonctions E t u d e s , Recherche, Technicien spécialiste

Activités Santé

Pays Europe, France

Contrat CDI

Date de fin de validité
14/10/2016



Jobs Campus

Avis de recrutement

POSTE Sécurité alimentaire et moyens de subsistance techniques et M & E-officiers ressortissants seulement

Accueil » Sécurité alimentaire et moyens de subsistance techniques et M & E - officiers ressortissants seulement

Description

ACF est une organisation internationale non gouvernementale, privée, apolitique, non-religieuse et sans but lucratif créé en 1979. Son objectif est de lutter contre la faim et des situations dangereuses qui menacent les hommes, les femmes et les enfants. Actuellement, 500 collaborateurs et plus de 5000 employés travaillent pour ACF dans plus de quarante-six pays travaillant dans des projets concernant quatre domaines d'action: la nutrition, la santé, la sécurité alimentaire et de l'eau et de l'assainissement.

OBJECTIFS

GENERAUX

Dans le cadre de la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de programmation pour aider les ménages vulnérables en Egypte, le FSL TO soutiendra le coordonnateur technique dans l'évaluation mise en œuvre, le suivi et le

champ des projets. La FSL TO collaborera pleinement avec le Coordonnateur technique dans l'identification de nouvelles interventions appropriées. La FSL TO travaillera sous la supervision directe du Coordonnateur technique et indirectement sous la direction du gestionnaire de programme appartenant à RAED, partenaire ACF.

Ville Caire

Expériences / Formation du candidat

Activités du cycle de projet.

FLS Département Activités.

Autres fonctions.

PROFIL DU CANDIDAT:

Baccalauréat en agriculture, des affaires, le développement international, de l'éducation, sciences politiques ou relations internationales.

Moyens de subsistance et la mise en œuvre du programme de développement communautaire.

La connaissance du cadre et budgets logique.

Connaissance des principes humanitaires.

Connaissance du développement du plan d'affaires ou d'un projet communautaire est un plus

Un minimum d'expérience professionnelle de 2 ans.

Expérience confirmée de domaine pertinent en Egypte, de préférence avec une ONG

internationale.

Proven la supervision et le suivi des projets; Expérience confirmée dans la formation.

La maîtrise de la lecture, l'écriture et l'arabe et parlant anglais.

Word, Excel, PowerPoint et Internet.

Capable de voyager pour programmer les zones et passer la nuit en cas de besoin.

Fonctions Coordination, Gestion de projet

Activités Santé

Pays Moyen Orient, Egypte

Contrat CDD

Salaire / Indemnité

Nous offrons immédiate du contrat de travail de constitution pour une année avec une forte probabilité d'extension à un réseau international dynamique. Plus de détails concernant les conditions seront fournies lors de l'entrevue.

Documents à envoyer

Nous ne considérons que les demandes reçues dans l'adresse électronique suivante:

hr@ey.acfspain.org

Nous vous contacterons uniquement avec les candidatures sélectionnées en 7 jours à compter de la réception de l'e-mail.

Date de fin de validité

14/10/2016



Annonces

1/2 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03

1/2 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



Site à Ouaga 2000 face à l'immeuble de l'ARCEP

BOURSES D'ETUDES AUX BACHELIERS SESSION 2016

Filières concernées:

✓ Statistique et Informatique Décisionnelle

✓ Génie Logistique et Transport

✓ Droit

(-)50% sur les frais de scolarité pour les 30 premiers inscrits par filière*

Délai de réception des dossiers de préinscription: 30 septembre 2016

Université Ouaga 3S, pour une insertion professionnelle réussie!

*Sous réserve de conditions

Renseignement: Tel: (+226) 72 91 14 54/ (+226) 65 52 36 36/ (+226) 25 50 54 00

Université Ouaga 3S, pour une insertion professionnelle réussie !
DUT, LICENCE, INGÉNIORAT, MASTER, DOCTORAT
+226 65 52 36 36
/ Université OUGA 3S/ Ouagadougou. Tél +226 72 91 14 54 / 25 60 53 00 / 25 60 54 00 - www.univ-ouaga3s.org - uo3s@univ-ouaga3s.org
Autorisation d'ouverture par Arrêté n° 2011-328/MESS/SG/DGERS/DEPr du 27 septembre 2011

**Vous êtes ambitieux ? Vous devez être un leader !
Exigez la qualité !**

L'UO3S vous offre cette opportunité grâce à sa maîtrise du système LMD.

DUT

- * Finance - Comptabilité
- * Gestion commerciale
- * Génie Logistique et Transport
- * Secrétariat de Direction Bilingue (anglais et chinois)
- * Statistique et Informatique Décisionnelle



INGENIORAT

- * Informatique
- * Calcul



MASTER

- * Statistique et Analyse Economique
- * Ingénierie Financière
- * Droit des collectivités locales
- * Sciences Economiques et de Gestion

LICENCE

- * Sciences et Technologies, Parcours Mathématiques et application aux sciences
- * Sciences Economiques et de Gestion, Parcours Monnaie - Banque - Finance
- * Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration, Parcours Droit.
- * Statistique et Informatique Décisionnelle

LICENCE PROFESSIONNELLE

- * Finance - Comptabilité
- * Gestion commerciale et Marketing
- * Secrétariat de Direction Bilingue
- * Direction et Gestion des PME
- * Systèmes, Réseaux, Internet et Logiciels Libres
- * Communication et Gouvernance des Collectivités Territoriales
- * Statistique et Informatique Décisionnelle

DOCTORAT

- * Mathématiques
- * Sciences Economiques et de Gestion



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



ISC-BOBO

Ecole Supérieure des Sciences et Technologies

*Les bacheliers sont informés de l'ouverture des inscriptions en
1^{ère} et 2^{ème} année dans les filières suivantes :*

1. Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, option :
 - Infrastructures Hydrauliques
 - Eau et Assainissement
 - Génie Electrique et Energétique
 - Génie Civil
2. Banque et Microfinance, option :
 - Banque
 - Microfinance
 - Assurance
3. Génie Informatique, option :
 - Système d'Informations et Réseaux
 - Réseaux Informatique et Télécommunication
4. Gestion des ONG et des Associations, option :
 - Gestion et Organisation des Entreprises
 - Gestion des Projets
 - Gestion des ONG
 - Gestion des Associations
5. Autres filières disponibles
 - Marketing
 - Transport logistique
 - Finance-Comptabilité
 - Communication

*Situé au centre de la ville de Bobo, Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady 1^{er} et
2^{ème} étage*

01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01

*Tél : +226 72 07 09 09 / +226 20 95 47 46/ +226 72 08 03 03/ +226 70 01 05 05 / +226 77 20
00 26 / Email : isc@iscbobo.com / Site WEB : www.iscbobo.com*



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

FONDATION SCIENCES-CAMPUS

I S C-BOBO

Ecole des Sciences et Technologies de Bobo
Dioulasso

01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01

Tél. : 00226 20954746

Email : isc@sicbobo.com



Burkina Faso

Unité-Progrès-Justice

APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2e Promotion de

Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie (STEE)

Le Président de la Fondation Sciences-Campus informe le public de l'ouverture des inscriptions pour le **recrutement de la deuxième promotion d'étudiants de Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, à l'Institut Supérieur des Sciences et Technologies (ISC-Bobo) pour la rentrée 2016-2017.**

Compétences visées : A l'issue de la formation, le titulaire de la Licence (Bac +3) disposera :

- Des connaissances en sciences de base et informatique appliquée,
- Des connaissances en techniques de base,
- Une approche des métiers à travers les enseignements de techniques appliqués dans les domaines, des Infrastructures Hydrauliques, de l'Eau et Assainissement, du Génie Electrique & Energétique, du Génie Civil, du Système d'Information et des Mines.

Débouchés : A l'issue de cette formation de six (6) semestres, le titulaire de la Licence aura acquis un bon niveau pour la poursuite des études en Master d'ingénierie ou intégrer le milieu professionnel.

Modules : Un tronc commun consacré aux enseignements en Sciences de base (Mathématiques, Biologie, Chimie, Géologie, électrotechnique...), Techniques de base (Calcul de structures, Hydraulique...), Techniques appliquées (Topographie, Dessin Technique, Génie Civil...) et les enseignements spécifiques selon les options.

Options /Filières de spécialisation: au sixième semestre les options sont orientées en :

- Infrastructures Hydrauliques
- Eau & Assainissement

- Génie Electrique & Energétique
- Génie civil

Conditions d'accès : la Licence STEE est ouverte aux titulaires de Baccalauréat pour six semestres d'études donc 3 ans et aux titulaires des diplômes suivant ou leurs équivalents : DEUG, DUT, BTS pour deux semestre d'études donc 1 an.

Frais de scolarité : Formation : 275.000 FCFA /an, Frais d'inscription : 5.000 FCFA, Frais de session/en cas de reprise: 15.000 FCFA/UE

Autres frais : sont à la charge des étudiants, les frais de tenue universitaire, des feuilles de devoir, d'assurance pour les étrangers, de bibliothèques, les frais de transports et autres frais personnels.

Dossiers : Attestation ou dernier diplôme + Carte d'Identité et Fiche d'inscription à déposer au service de l'orientation au plus tard le 30 Septembre 2016 ou envoyer à ISC Bobo 01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01.

Début des cours : 15 Octobre 2016 sur le campus au centre-ville de Bobo Dioulasso, Avenue Guillaume Ouedraogo.

**Le Président,
Siaka GOW**

Adresse : Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady/ 01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01 /

Tél. : +226 95 20 47 46 / +226 72 08 03 03/ +226 72 07 09 09/ +226 77 20 00 26

Email : isc@iscbobo.com / www.iscbobo.com / Skype : [iscforum](https://www.skype.com)



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien
en version numérique à télécharger.*

PHARMACIES DE GARDE DE OUAGADOUGOU

03 09 2016 AU 10 09 2016 Groupe 2

AEROPORT	22625314222	NAYYIRA	22625481841
AMARO	22625343328	NEIMA	22625355682
AR RAHMA	22625350986	NEMADIS	22625373041
AUGUSTINE	22625376100	PROGRES	22625430162
BARK WENDE	22625408590	PROVIDENCE	22625318648
CITE AN	22625331966	ROOD WOOKO	22625308890
BOULMIOUGOU	22625431268	SCHIFFEY	22625402742
DAPOYA	22625313201	SIGRI	22625412148
DELWINDE	22625367280	SUD	22625384282
FLAYIRI	22625407344	TALBA	22625362225
FASO	22625381929	TANKO	22625351557
HAMDALAYE	22625343694	UNIVERS	22625419965
HEERA	22625316610	WATI	22625260053
JABNEEL	22625447870	YOBI	22625311630
JOURDAIN	22625360686		
KARPALA	22651292503		
KOULOUBA	22625311918		
MARTIN	22625508459		
METEBA	22625335333		

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47
Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11
SONABEL: 25 30 61 00
Aéroport: 25 30 65 15
Police secours: 25 30 71 00
Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30
Aéroport: 20 97 00 70
Burkina secours: 20 97 01 43
Police secours: 17
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGLO/P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

Siaka GOW

Directrice des rédactions

Eliane Bayala

Equipe de reportage

- Aris KUSIELE Somda
- Bernadette Dembélé
- Valentin Mano
- Rélwendé Hervé Roamba
- Bernard M' Pempé Hien

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
- Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigrane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Grégoire Zongo
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Yves Sanou
- Frédéric Poüda
- Valentin Ouedraogo
- Blaise Sama
- Diloma Jacques
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjouman Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé
- Steven Issouf Barro

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA
Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:
www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721
+226 72080505
+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746
+226 72070909



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01

Tél. : (226) 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Test d'entrée en 1ère année à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), session 2016

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des titulaires du Baccalauréat des séries C, D, E, A, G1, Bureautique professionnelle, G2 et G3 des sessions de 2015 et 2016, qu'il est ouvert à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), un test de recrutement d'étudiants en première année de licence professionnelle dans les filières suivantes :

- 1- Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA) pour 70 places,
- 2- Assurance-Banque-Finance (ABF) pour 40 places,
- 3- Marketing et Gestion (MG) pour 40 places,
- 4- Assistance de Direction Bilingue (ADB) pour 25 places,
- 5- Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion (MIAGE) pour 20 places.

Le régime de la formation qui dure trois (03) ans, est celui du système Licence-Master-Doctorat (LMD).

Les dossiers de candidature devront être déposés à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), du mercredi 13 juillet au vendredi 29 juillet 2016 et du jeudi 1er septembre au vendredi 09 septembre 2016, de 07h30 à 12h

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande manuscrite non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, portant les noms, prénoms, adresse et signature du candidat avec précision de la filière choisie ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat des sessions 2015 ou 2016 ;
- une photocopie légalisée de l'acte de naissance ;
- une photocopie du reçu de versement des frais d'inscription au test (15 000F CFA), payable à la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO (à Zogona);

Les informations complémentaires relatives aux différentes filières sont affichées à la Direction des affaires académiques, de l'orientation et de l'information (DAOI), à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), sur le site de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO www.univ-ouaga.bf.

Le test se déroulera le lundi 19 septembre 2016 à partir de 6 heures 30 minutes dans les amphithéâtres Libyens de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO pour les filières ABF et CCA et au sein de l'IBAM pour MG, MIAGE, ADB.

La répartition des candidats sera affichée le jeudi 15 septembre 2016 devant les amphithéâtres Libyens et au sein de l'IBAM.

L'admission au test n'implique pas l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM).

Pr Rabiou CISSE
Chevalier de l'ordre national
Officier de l'Ordre des Palmes académiques



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

^{/kk}
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01

Tél. : (226) 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

Recrutement en 1ère année pour la formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, porte à la connaissance des titulaires du baccalauréat 2016 et des professionnels qu'il est ouvert à l'UFR des Sciences de la Santé, un concours direct de recrutement d'étudiant(e)s pour la 1ère année de la section de formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales.

1) Formation et diplôme

La durée de la formation est de trois (3) ans. La formation est sanctionnée par le diplôme de Licence Professionnalisée en Analyses Biomédicales.

2) Conditions et modalités d'accès

Les conditions et modalités d'accès à cette section de formation universitaire et professionnelle sont les suivantes :

a) Titulaire du baccalauréat

- être titulaire du baccalauréat session 2016 série C ou D,
- avoir été déclaré admis au concours.

b) Professionnels

- être technicien(ne) de laboratoire,
- avoir trois (3) années d'ancienneté en cette qualité,
- avoir l'autorisation du Ministère de la Santé,
- avoir été déclaré(e) admis(e) au concours,

c) Admission

- l'admission est prononcée sur la base de l'obtention d'une moyenne égale au moins à 10/20. Toute note inférieure à 6/20 est éliminatoire.

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO,
- une attestation légalisée de réussite au baccalauréat série C ou D
- une copie légalisée d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu.

d) Epreuves

Le concours comporte :

Pour les bacheliers, trois épreuves

- mathématiques : coefficient : 2
- physique-chimie : coefficient : 3

- Sciences naturelles : biologie : coefficient : 2

Pour les professionnels, cinq épreuves d'une (1) heure chacune :

- Biochimie coefficient : 3
- Hématologie coefficient : 2
- Microbiologie : coefficient : 1
- Parasitologie : coefficient : 1
- Immunologie : Coefficient : 1

3) Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront le Jeudi 22 Septembre 2016 dans l'enceinte de l'UFR/SDS de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

Les candidatures sont recevables au service courrier de l'UFR/SDS du 1er au 15 Septembre 2016, les jours ouvrables de 08h à 11h30.

Le nombre de places mises en compétition est de quinze (15) pour les titulaires du baccalauréat session 2016 et cinq (5) pour les professionnels.

Les candidats doivent s'acquitter des frais de dossiers fixés à quinze mille (15.000) francs CFA auprès de la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO et une copie de cette quittance doit être jointe au dossier de candidature.

4) Informations générales

Les candidat(e)s doivent se munir d'une C.N.I.B. ou d'un passeport en cours de validité et de quoi écrire.

N.B. : 1) L'admission au concours de recrutement ne donne pas droit automatiquement à l'obtention d'une bourse nationale ni au statut de stagiaire.

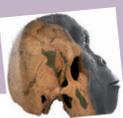
2) Le régime d'examen terminal unique n'est pas admis dans la section.

3) La présence aux enseignements théoriques et aux travaux pratiques est obligatoire.

Pr Rabiou CISSÉ/

Chevalier de l'Ordre national

Officier de l'Ordre des Palmes académique



1/2 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03

1/4 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET
DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA II

PRESIDENCE

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATIONS INITIALE ET CONTINUE

Tél. : 25 40 94 04

N° 2016- /MESRS/SG/UO2/P/IUFIC

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2ème promotion en Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprises (M2)

Le Président de l'Université Ouaga II informe le public de l'ouverture de tests pour le recrutement de la 2ème promotion d'étudiants en Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprises, à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC), pour la rentrée universitaire 2016-2017.

Le Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprises a pour objectif de :

- Favoriser l'acquisition et l'approfondissement des bases fondamentales du droit des affaires et l'acquisition des méthodes de travail et d'un savoir faire technique qui soit de nature à permettre au futur juriste professionnel (avocat ou juriste d'entreprise) d'assurer lui-même l'actualisation et l'évolution de ses connaissances tout au long de sa vie professionnelle.
- Adapter les méthodes pédagogiques à chaque spécialité, centrées sur les méthodes de rédaction et d'argumentation (rédaction de clauses contractuelles, notes de synthèse, consultations juridiques, plaidoiries), la maîtrise des différents types de contentieux, la recherche documentaire.

- Préparer aux métiers de juriste d'entreprise ou de conseil en droit des affaires, avec une ambition : «améliorer la performance juridique de l'entreprise».

Modules de formation

La formation dispensée est en présentiel et en cours du soir.

Les enseignements sont assurés par des professeurs de rang magistral ou des spécialistes réputés, avec leurs assistants, et provenant aussi bien des universités que des milieux professionnels.

Conditions d'accès à la formation

Le Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprise est un diplôme juridique. L'étudiant doit être titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université Ouaga II, de toute autre université, ou d'un titre jugé équivalent.

Une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans une entreprise publique ou privée serait un atout.

Le nombre de places disponibles est de trente (30).

Coût de la formation

- Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250.000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

- Frais de formation : 1.200.000 f CFA payables en deux tranches.
 - 1ère tranche : 700.000 f CFA avant le 30 novembre 2016
 - 2ème tranche : 500.000 f CFA au plus tard le 28 février 2017

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent déposer du 20 au 29 juillet 2016 et du 1er septembre au 30 octobre 2016 inclus au Secrétariat de l'IUFIC (situé à la ZAD, deux rues derrière le SIAO, troisième étage), un dossier de candidature

adressé à Monsieur le Président de l'Université Ouaga II, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite timbrée à 200 f adressée au Président de l'Université Ouaga II ;
- Une photocopie légalisée des diplômes obtenus du Baccalauréat à la maîtrise ou au M1 ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes (y compris celui du baccalauréat) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une copie légalisée de CNIB ou passeport ou certificat de nationalité.
- Un protocole de recherche précisant clairement le thème indicatif du rapport envisagé.

Les candidats présélectionnés sur dossier subiront un test écrit.

Pour cette rentrée académique, le recrutement se fera selon le processus et le calendrier suivants :

- Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2016.
- Présélection sur dossier : 07 novembre 2016.
- Test : 10 novembre 2016
- Résultats : 15 novembre 2016

Le calendrier académique est le suivant :

- Inscription administrative : 15 au 30 novembre 2016
- Inscriptions pédagogiques : 1er au 30 décembre 2016
- Début des cours : 11 janvier 2017
- Fin des cours : 31 juillet 2017
- Dépôt des rapports : 30 octobre 2017
- Soutenance des rapports : novembre 2017

NB : les cours et les évaluations se déroulent du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures, le samedi toute la journée et exceptionnellement le dimanche. Quelques missions d'enseignements, conférences et séminaires peuvent se tenir dans la journée. Dans ce cas, les auditeurs seront informés à l'avance afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour être présents.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'IUFIC au (00226) 25 40 94 04, Courriel : iufic@univ-ouaga2.bf

**Pour le Président en mission et par intérim,
Le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques**

**Pr François de Charles OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques**



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



Master 2 «Droit et Politiques de l'environnement »

Master international de l'Université Senghor (Egypte) et de l'Université OUAGA II (Burkina Faso)

Le Président de l'Université OUAGA II et le Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie informent le public du recrutement de la troisième promotion d'étudiants du Master 2 « Droit et Politiques de l'Environnement » organisé à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II, Campus Senghor du Burkina.

Ce master 2, organisé en partenariat et en codiplomation par les deux universités, se veut pratique, opérationnel et vise à former des praticiens de haut niveau pour une meilleure mise en œuvre des politiques et des législations en matière d'environnement dans les pays africains.

Le programme est réservé aux titulaires d'un diplôme de maîtrise ou de master en droit ou science politique délivré par une institution reconnue (Etat, CAMES...).

Les candidats sont sélectionnés sur dossier à compléter sur internet à l'adresse suivante : <http://senghor.refer.org>. Ce dossier comprend : le formulaire de candidature, une lettre de motivation, les photocopies légalisées des diplômes (BAC+ 4 ou équivalent), un CV et le thème indicatif du mémoire.

Les candidats doivent s'inscrire sur la plateforme de candidature ouverte sur le site de l'université Senghor et déposer une copie physique de leur dossier au secrétariat de l'institut universitaire de formations initiale et continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II.

• **Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2016**

• **Début de cours : 11 janvier 2017**

Le master est internationalement reconnu. Les cours sont assurés par un corps professoral international et organisés en unités d'enseignement. Le diplôme du Master est délivré par l'Université Senghor et l'Université de Ouaga II.

Coût de la formation : 1.700.000 F CFA

Modalité : le paiement peut s'effectuer en trois versements aux dates limites suivantes :

Date limite de paiement (1ère tranche : 700 000 FCFA) : 30 octobre 2016

Date limite de paiement (2ème : 500 000 F CFA) : 15 décembre 2016

Date limite de paiement (3ème : 500 000 F CFA) : 15 février 2017

Les étudiants admis doivent également s'acquitter des frais d'inscription réglementaires à l'Université Ouaga II, soit : 50 000 F CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 FCFA pour les ressortissants hors zone UEMOA, le 15 octobre 2016 au plus tard.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

UNIVERSITE OUAGA II

IUFIC : (00226) 25 40 94 04

Renseignement : iufic@univ-ouaga2.bf

Coordonnateur : sbayala@univ-ouaga2.bf

Coordonnateur adjoint : itall@univ-ouaga2.bf

UNIVERSITE SENGHOR D'ALEXANDRIE

Rectorat

Tel (203) 48 43 504 ou 48 43 374

Fax : (203) 48 43 479

Courriel : info@usenghor-francophonie.org

Direction de la Décentralisation, des Campus Senghor et des Partenariats

jean-dominique.assie@usenghor-francophonie.org



Les Offres de bourses

BIN /SANS
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMA-
TION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE, ET DES BOURSES



Le Ministre

BURKINA FASO
Unité-progrès- justice

Ouagadougou, le 08 juillet 2016juillet 2016

N° 2016- 000677/MESRSI /SG/CIOSPB/
DBAF

A

Tout étudiant candidat à la bourse nationale de 2nd cycle en Afrique

Objet : Informations relatives aux bourses nationales de 2nd cycle

Il est porté à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de 2nd cycle en Afrique que l'octroi de la bourse répond a des critères définis a l'article 45 du décret 2008-865/PRES /PM/ MESSRS /MEF/MFPRE/MJE du 30 décembre 2008 portant définition des divers régimes de bourses d'études au Burkina Faso et fixation des modalités de leur contingentement .

I. MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les bourses de 2nd cycle sont attribuées, dans la limite du contingentement en cours, aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un BTS, d'un DTS, du diplôme d'ingénieur des travaux, d'un DUT ou d'une licence, avec au moins la mention « assez bien »,
- Avoir 26 ans au plus.

Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso.

Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités et de correspondent pas nécessairement aux souhaits manifestés. Les inscriptions obtenues indépendamment par des étudiants suite à leurs démarches personnelles n'entraînent pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

II. COMPOSITION DU DOSSIER

Toute demande de bourse de 2nd cycle doit recueillir l'avis de l'université du postulant avant l'examen du dossier par la commission nationale des bourses d'études et des stages (CNBES)

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite timbrée a 200f CFA (timbre fiscal) adressée a monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation. Cette demande doit porter sur sa troisième page, les avis des supérieurs hiérarchiques (Chef de département, Directeur d'UFR , d'Institut ou d'Ecole, Président d'Université) du postulant et la décision du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation sur

la quatrième page ;

- Un extrait d'acte de naissance
- Un certificat de nationalité burkinabè
- Les copies légalisées des diplômes (ou attestation des diplômes) :
- Du baccalauréat, du DUT/DTS /BTS, de la licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux ;
- Des relevés de notes des deux (02) OU trois à (03) dernières années d'études ;
- Un curriculum vitae
- Une attestation de préinscription et un document indiquant les coûts de la formation sollicitée ;
- Une lettre de motivation

IL est rappelé aux candidats que les établissements privés ne sont pas éligibles aux bourses nationales.

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant du diplôme de DUT/ DTS BTS, de licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux au moment des travaux de la commission nationale des bourses d'études et de stages (CNBES)

Les Candidats déjà titulaires de la maitrise ne sont pas éligibles à la bourse nationale de second cycle.

La date limite de réception des dossiers de candidatures au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) est fixée au vendredi 25 novembre 2016.

P/Le Ministre et par délégation, le
Le Secrétaire général
Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA
Chevalier de l'Ordre national



Jobs Campus

CampusJOB Avis de recrutement

POSTE : VOLONTARIAT
: PARTICIPER A LA
COORDINATION DES
ACTIVITES SPORTIVES ET
DESSORTIES CULTURELLES

Accueil » VOLONTARIAT
: PARTICIPER A LA
COORDINATION DES
ACTIVITES SPORTIVES ET
DESSORTIES CULTURELLES

Description

Autremonde a pour mission principale la création de lien social avec des personnes en situation de grande précarité, d'isolement et de migration. Elle s'appuie pour cela sur l'engagement de plus de 300 bénévoles et de 7 salarié-e-s.

L'association organise ses activités autour de trois pôles :

– Lutte contre la précarité : accueil de jour et orientation sociale, maraude à pied, camion en gare, en direction de personnes en situation de rue ou en grande précarité.

– Insertion des migrants : ateliers de français, ateliers linguistiques à visée professionnelle, sessions de valorisation des compétences, ateliers informatiques et accès aux droits en direction de personnes en situation de migration.

– Pôle culturel et sportif : ateliers hebdomadaires artistiques et sportifs, soirées thématiques, sorties culturelles, journées de rupture, en direction des personnes en grande précarité et en situation de migration, mais

aussi des bénévoles et habitants du quartier.

La mission

proposée

Le/la service civique rejoint le Pôle culturel, dont l'objectif est de favoriser l'inclusion sociale du public accueilli, par la participation à des dynamiques collectives, la découverte culturelle ou encore la création d'espaces d'expression et de valorisation de soi.

En lien étroit avec la responsable du pôle culturel et sous la responsabilité de la déléguée générale, le/la volontaire :

Activités sportives

– aide au développement des activités sportives d'Autremonde

– coordonne l'équipe de foot et les matchs inter-associatifs

– gère les aspects logistiques liés aux activités sportives (matériel, terrains)

– co-organise des événements autour du sport, notamment un tournoi de foot en mai ainsi que des Olympiades en juin

– participe à des réunions partenaires.

Sorties culturelles

– participe à la programmation trimestrielle des sorties culturelles

– coordonne la mise en œuvre de ce programme en lien avec les bénévoles

– co-organise et accompagne la

sortie de fin d'année à la mer

– participe à des rendez-vous partenaires.

Mobilisation des

publics

– communique directement auprès des publics de l'association sur les activités culturelles et sportives

– veille sur le taux de participation aux ateliers hebdomadaires, sorties culturelles et soirées thématiques et phonings réguliers auprès des participants

Coordination des

équipes de bénévoles

– anime l'équipe bénévole de l'activité football

– actualise la base de données sur les sorties culturelles et les activités sportives

– actualise les outils en ligne utilisés par les bénévoles

Communication

– élabore des supports de communication

– participe à l'animation d'un blog

Vie d'équipe et associative

– est amené-e à collaborer avec les équipes bénévoles, les autres responsables de Pôle ou de projet.

Ville Paris

Qualité du candidat

Autonome, militant, dynamique, ayant le sens du travail en équipe.

La suite à la page 7